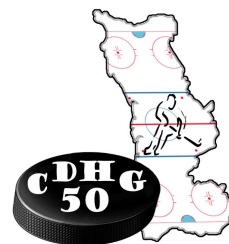


CDHG-50

Comité Départemental de Hockey sur Glace de
la Manche



Procès Verbal d'Assemblée Extraordinaire

28 février 2026

ORIGINAL n° 1 / 3



1 - QUORUM

90% des licenciés de Hockey sur Glace de la Manche étant présent, l'assemblée générale extraordinaire du Comité Départemental de Hockey sur Glace de la Manche a pu valablement délibérer.

2 - COMITE DIRECTEUR

Suite non renouvellement de licences après l'éviction de la patinoire de Caen pour les personnes en situation de handicap de la Manche nous devons remplacer les postes vacants.

Conformément à l'article 2.2 du Titre II des statuts, le Comité Directeur qui administre le CDHG-50 doit être élu par un scrutin de liste de 5 noms.

Jean-Philippe CHAPIN rappelle que l'AMH Cotentin étant le seul club de la Manche affilié à la Fédération Française de Hockey sur Glace, aucune liste n'a été faite.

Cette liste de volontaires est donc approuvée à l'unanimité des présents à l'assemblée générale extraordinaire.

Le Comité Directeur listé ci-dessous est élu à l'unanimité jusqu'au 30 juin 2030 au plus tard dans les fonctions suivantes:

- ✓ Jean-Philippe CHAPIN, Président du CDHG 50
- ✓ Anthony DAMOURETTE, Secrétaire Général du CDHG 50
- ✓ Johann BIREE, Trésorier du CDHG et Communication CDHG 50
- ✓ Franck LENEVEU, Membre du CDHG
- ✓ Jean-Paul LEFRANCOIS Membre du CDHG

Fait à Cherbourg-Octeville le 05/03/2026 en 3 exemplaires originaux.

Le Président du CDHG-50

Jean-Philippe CHAPIN



Le Secrétaire Général du CDHG-50

Anthony Damourette

